



Bonjour,

Comme vous le savez déjà, nos activités sont arrêtées jusqu'au 28 octobre 2020.

Les activités pourraient reprendre en novembre si la santé publique nous en donne l'autorisation.

Voici quelques questions et réponses :

Quand aura lieu le début de saison hiver CDC 2020-21 ?

Nous sommes en attente des consignes du gouvernement, il est présentement impossible pour nous de vous dire quand commenceront les séances. Bien sûr, si notre zone passe en orange, nous aurons quelques séances de moins que prévus pour chaque activité.

Que se passe-t-il avec les journées manquées à cause de la zone rouge ?

Toutes les activités manquées, dues aux changements des zones orange à rouge, vous seront créditées pour la saison été 2021 ou remboursées, selon votre choix.

Quels sont les ratios enfants/terrain à respecter selon les zones ?

En zone rouge, aucune activité. En zone orange, 25 personnes par terrain. En zone jaune, 50 personnes par terrain.

Quand les inscriptions des joueurs devront-elles être faites ?

Afin d'assurer une place pour votre enfant au programmes hivernaux 2020-21 et de respecter les ratios, nous vous conseillons de compléter le formulaire suivant

<http://www.soccermascouche.com/www/SiteWP/saison-automne-hiver/>

et de nous le faire parvenir à info@soccermascouche.com . Nous communiquerons avec vous lorsque les séances reprendront.

Quand ferons-nous le paiement ?

Lorsque les séances reprendront nous communiquerons avec vous afin de finaliser le paiement.

Pour toutes questions, communiquez avec nous à l'adresse info@soccermascouche.com